

Le 22 mai 2024

Objet : Déménagement des activités de la Cour municipale de la Ville de Québec

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer que la Cour municipale de la Ville de Québec déménagera ses activités au 245, rue du Pont, G1K 6L6, et ce, **à partir du 3 juin 2024**.

Le chef-lieu de la Cour de même que son greffe seront ainsi déménagés, et quatre nouvelles salles d'audience seront disponibles.

Par le fait même, aucune activité ne sera tenue au 285, rue de la Maréchaussée ni au centre de service de Charlesbourg sis au 160, 76^e Rue Est, après cette date.

Pour sa part, le centre de service de Sainte-Foy situé au 1130, route de l'Église demeurera ouvert et sa salle de cour restera en opération.

Par ailleurs, nos coordonnées téléphoniques resteront inchangées.

Demeurant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nathalie Grenier
Directrice
Division du Soutien judiciaire



Stéphanie St-André
Directrice
Section du Greffe de la cour municipale